

## Sanofi va aider BioNTech à fabriquer son vaccin COVID-19 pour répondre aux besoins de santé publique

- \* Sanofi donnera à BioNTech l'accès à son outil de production de pointe
- \* À partir de l'été 2021, Sanofi prendra en charge les dernières étapes de la fabrication pour fournir plus de 125 millions de doses de vaccin COVID-19 pour l'Union européenne
- \* Cet accord entre les deux entreprises témoigne d'une volonté commune d'améliorer l'accessibilité des vaccins

### MISE À JOUR MÉDIAS – LE 27 JANVIER 2021

Sanofi et BioNTech ont conclu aujourd'hui un accord aux termes duquel Sanofi prêterait son concours à BioNTech pour la fabrication et la fourniture de son vaccin COVID-19 qui est codéveloppé avec Pfizer.

Sanofi donnera à BioNTech l'accès à son outil de production et à son savoir-faire afin de produire plus de 125 millions de doses du vaccin COVID-19 de BioNTech en Europe. Les premiers lots de vaccins seront distribués par les installations de production de Sanofi situées à Francfort à partir de l'été 2021.

*« Nous sommes bien conscients que plus vite les doses de vaccin seront disponibles, plus nombreuses seront les vies potentiellement sauvées. L'accord d'aujourd'hui est une étape essentielle qui témoigne de la volonté du secteur pharmaceutique de mobiliser toutes ses forces vives pour lutter contre cette pandémie », a déclaré Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi. « Bien que des campagnes de vaccination aient débuté partout dans le monde, leur conduite est limitée par des quantités de vaccins inférieures à ce qui était prévu, et des délais d'approbation retardés en raison de capacités de production insuffisantes. Nous avons pris la décision de contribuer à répondre aux besoins mondiaux et d'apporter notre soutien à BioNTech et Pfizer afin d'aider l'entreprise à fabriquer son vaccin COVID-19, car nous disposons des technologies et des capacités industrielles nécessaires à cette fin. Comme toujours, la première de nos priorités est de mobiliser nos efforts et nos capacités pour lutter contre cette pandémie mondiale. En tout premier lieu, nous allons pour ce faire poursuivre le développement de nos propres candidats-vaccins contre la COVID-19, parallèlement à cette collaboration industrielle. »*

**La première des priorités de Sanofi est de poursuivre le développement de ses deux candidats-vaccins COVID-19**

- Sanofi collabore avec GSK pour développer un candidat-vaccin COVID-19 faisant appel à la même technologie de protéine recombinante que celle employée par Sanofi pour la fabrication de ses vaccins contre la grippe saisonnière, combinée à la technologie de production d'adjuvant à usage pandémique de GSK.

[Les résultats de phase I/II](#) obtenus au sujet de ce candidat-vaccin ont permis d'observer une réponse immunitaire comparable à celle des patients qui se sont rétablis d'une infection COVID-19 chez les adultes âgés de 18 à 49 ans, mais une réponse immunitaire inférieure chez les adultes plus âgés vraisemblablement due à une concentration antigénique insuffisante.

Avec le soutien de la BARDA (*Biomedical Advanced Research and Development Authority* ou Autorité pour la recherche et le développement avancés dans le domaine biomédical), qui relève de l'Office chargé des préparatifs et réponses aux situations d'urgence en santé publique (*Assistant Secretary for Preparedness and Response*) du ministère américain de la Santé, les deux entreprises prévoient le lancement d'une nouvelle étude de phase II en février 2021 dans le but d'évaluer le candidat-vaccin avec une formulation antigénique optimisée de manière à obtenir une réponse immunitaire élevée dans toutes les tranches d'âge. Si les données de cette étude sont positives, une étude globale de phase III pourrait débuter au deuxième trimestre de 2021. Les résultats positifs de cette étude pourraient donner lieu à la soumission de demandes d'approbation auprès des autorités réglementaires au deuxième semestre de 2021 et permettre la mise à disposition potentielle du vaccin au quatrième trimestre de 2021.

- En plus du vaccin à base de protéine recombinante développé en collaboration avec GSK, Sanofi développe un vaccin à ARNm en partenariat avec Translate Bio.

[Les données précliniques](#) ont montré que deux injections du vaccin à ARNm ont induit la production d'une concentration élevée d'anticorps neutralisants, comparables aux concentrations situées dans la fourchette supérieure observées chez des sujets humains infectés. Sanofi prévoit de débuter une étude de phase I/II au premier trimestre de 2021.

## À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

### Relations médias

Quentin Vivant  
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46  
[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

Nicolas Kressmann  
Tél. : +1 (732) 532-5318  
[Nicolas.Kressmann@sanofi.com](mailto:Nicolas.Kressmann@sanofi.com)

### Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen  
Arnaud Delepine  
Yvonne Naughton

### Relations Investisseurs - Amérique du Nord

Felix Lauscher  
Fara Berkowitz  
Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :  
Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45  
[ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)

#### **Déclarations prospectives – Sanofi**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*